



La préférence pour l'industrie

Les Etats généraux de
l'industrie ont permis de
définir 5 grands axes :

1. stratégie industrielle

française ambitieuse, visible et parta-
gée,

2. structuration de filières industrielles,
3. développement de l'emploi et des
compétences,

4. incitations fiscales pour innover et
investir,

5. accompagnement des PME pour
faciliter l'accès aux financements et
renforcer les fonds propres.

Cette ambition industrielle a été confir-
mée par l'emprunt national de 10 milliards
d'euros. Elle s'est incarnée aussi dans la
Semaine de l'industrie, avec plus de
80 événements en Basse-Normandie !

L'industrie représente 16 % de la valeur
ajoutée nationale, emploie 16 % de la popu-
lation active, réalise 85 % des dépenses
en R. & D. et assure 80 % des exportations
de biens et services.

Nous devons confirmer ce choix de l'in-
dustrie au centre de notre économie.

Pour conforter son positionnement d'ac-
teur de valeur ajoutée territoriale, la CCIT
d'Alençon ne peut que renforcer son
organisation en faveur :

- de l'aide à la décision d'investir dans
un produit innovant ou dans une nouvelle
technologie,
- du renforcement des fonds propres,
avec ISFEO et Orne Capital PME,
- de la mise en réseau des entrepreneurs,
• etc.

La nouvelle mandature sera tournée vers
les filières (14 en Basse-Normandie), la
dynamique à l'export, les projets collabo-
ratifs innovants et la montée en compé-
tences dans les entreprises.

Cette nouvelle ambition donnera à tous
les entrepreneurs, de l'industrie - mais aus-
si des services et du commerce - la force
et la volonté de bâtir ensemble nos nou-
veaux marchés.

François Caucé

Président de la CCIT d'Alençon

Editorial



Télétravail :
gains de productivité
et nouveaux marchés

page 4

Actualités

Avantages
et inconvénients d'une EIRL

page 3

Ressources humaines

L'alternance, un diplôme
avec l'expérience en plus

page 10

RDV de l'entreprise

Cycle de conférences :
Les Jeudis de l'économie

page 12

85 technologies innovantes à l'horizon 2015

Outil d'aide à la réflexion, le document *Technologies clés 2015* s'adresse aux décideurs publics et privés souhaitant être guidés dans leurs prises de décision : savoir où affecter les moyens financiers, identifier des partenaires potentiels, diversifier les activités, lancer de nouveaux services, etc.

Résultat de nombreux échanges entre plus de 250 spécialistes et experts, les *Technologies clés 2015* identifient 85 technologies d'avenir et marchés stratégiques pour l'industrie française, d'ici 5 à 10 ans. Elles se déclinent en 7 secteurs et 2 catégories.

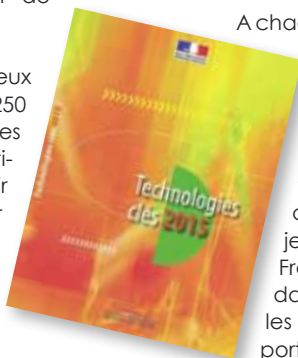
7 secteurs

Chimie - matériaux - procédés, TIC, Environnement, Énergie, Transport, Bâtiment, Santé.

2 catégories

- Les technologies diffusantes : d'appropriation plus rapide pour les PME, elles peuvent leur permettre d'augmenter leur compétitivité et leur capacité à innover (numérisation de contenu, logiciel embarqué, éco-conception, etc.).

- Les technologies d'avenir : se caractérisant par un horizon plus lointain, elles détiennent un potentiel conséquent pour la compétitivité de la France (simulation moléculaire, carburant de synthèse issu de la biomasse, etc.).



À chaque technologie, correspond une fiche de synthèse qui présente les données techniques et technologiques qu'il est essentiel de connaître. Elle s'articule autour des rubriques suivantes : description, applications, enjeux et impacts, position de la France, analyse et recommandations. L'analyse développe les atouts, les faiblesses, les opportunités et les freins potentiels, ainsi que le niveau de maturité. Nouveautés de cette édition : les dimensions sociales et services associés.

Le guide *Technologies clés 2015* est téléchargeable sur le site www.industrie.gouv.fr/tc2015.

Brigitte Triquet
triquet@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 93

Les établissements touristiques de qualité primés



La remise des diplômes NQT est l'occasion d'augmenter la visibilité des labellisés.

Tous les acteurs du tourisme du département ont été conviés mardi 19 avril à la remise des millésimes 2011 des diplômes « Normandie Qualité Tourisme », par les Chambres de commerce et d'industrie territoriales d'Alençon et de Flers-Argentan.

Chaque remise annuelle de diplôme est organisée dans un lieu touristique différent. Le site remarquable de La Roche

d'Oëtre, sur la commune de Saint-Philbert-sur-Orne, a accueilli la remise annuelle de diplômes. Les participants ont notamment pu profiter de l'activité accrobranche au Parc Roche d'Oëtre Orne Aventure, tout nouvellement labellisé. Une visite commentée du site naturel, du haut du belvédère principal, était également proposée par l'équipe de l'espace information régional.

Dans l'Orne, 61 établissements touristiques adhèrent à cette démarche qualité. Le succès de cette opération, portée par le réseau des CCI et le CRT de Normandie, ne se dément pas, avec près de 600 adhérents (Haute et Basse-Normandie) et une lisibilité de plus en plus forte auprès du public. La liste des établissements labellisés 2011 est sur le site www.normandie-qualite-tourisme.com.

Véronique Marie-Françoise
vmf@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 73

En bref

Une entreprise ornaise lauréate des Entreprises de l'innovation

La remise des prix de la 11^{ème} édition du concours régional d'aide à la création et au développement d'entreprises, *Entreprises de l'innovation*, organisée par Synergia, s'est tenue à l'université de Caen mercredi 13 avril. 37 projets ont été déposés, dont 15 par des femmes.

4 catégories ont été distinguées. Anne Parovel et Virginie Le Page, dirigeantes de *Manes, ium*, ont gagné le 1^{er} prix féminin de la catégorie « Développement durable, économie sociale et solidaire et services à la personne ». Belle récompense pour cette entreprise innovante, installée à Pervençères, qui assure le nettoyage et la désinfection de lieux après décès. Antoine Elleaume, d'*Eco-Perfica*, de Nocé, faisait partie des 5 finalistes de cette même catégorie pour son projet de sensibilisation et de vulgarisation de l'éco-construction.

Depuis l'origine du concours, 300 projets ont créé 1 000 emplois, et 85 % des entreprises sont encore en activité.

Jean-Paul Vimont
vimont@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 90

2 documents de référence sur le territoire et les entreprises

Essentielle aux entreprises et aux territoires, l'information économique permet de bien connaître le présent et de mieux anticiper l'avenir.

En veille permanente sur l'évolution des entreprises et l'environnement économique de son territoire, la CCIT d'Alençon publie chaque année, depuis plus de 20 ans, deux documents de référence : **Orne en chiffres**, et **Alençon en chiffres**.

Cette approche synthétique de l'économie donne les clés nécessaires à la bonne compréhension du tissu socio-économique local.

Sur format papier ou numérique, ces deux documents sont diffusés gratuitement sur simple demande. Ils sont également téléchargeables sur le site www.alencon.cci.fr. **Orne en chiffres** est également consultable sur le site www.guidepratiquedelorne.com.

Hélène Klein
klein@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 43

Avantages et inconvénients du statut EIRL

L'Entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL) n'est pas une nouvelle forme de société avec personne morale. C'est un entrepreneur individuel ayant

opté pour une scission de son patrimoine avec une affectation spécifique d'une partie de celui-ci à son activité professionnelle.

Avantages	Inconvénients
Constitution <ul style="list-style-type: none">• Simple immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, ou au Registre des métiers.• Pas de rédaction de statuts.• Pas d'indication du montant du patrimoine affecté. Fonctionnement <ul style="list-style-type: none">• Simplicité d'exploitation.• Pas de tenue d'assemblée générale.• Une responsabilité limitée au patrimoine affecté, sauf fraude ou manquement grave.• Procédure simple en cas de liquidation judiciaire.• Possibilité de reprise de la déclaration d'affectation par les héritiers ou ayant-droit en cas de décès de l'entrepreneur Fiscaux <p>Possibilité d'opter pour l'impôt sur les sociétés (IS) avec taux réduit de 15 % jusqu'à 38 120 € de bénéfices, puis 33,33 % au-delà</p> Sociaux <p>Dans le cas des EIRL assujetties à l'IS, l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée ne paie de charges sociales que sur sa rémunération réelle.</p>	Constitution <ul style="list-style-type: none">• Dépôt d'une déclaration d'affectation au Registre du commerce et des sociétés, ou au Registre des métiers, et publicité de celle-ci.• Recours obligatoire à un expert pour l'évaluation dès que la valeur du bien affecté semble dépasser 30 000 €.• En cas de passage de l'entreprise individuelle à l'EIRL, information individuelle à chaque créancier afin de pouvoir leur opposer le patrimoine d'affectation. Fonctionnement <ul style="list-style-type: none">• Dépôt des comptes annuels au Greffe du Tribunal de commerce.• Coûts de fonctionnement de l'EIRL (tenue de comptabilité, dépôt des comptes annuels, frais de gestion du compte bancaire qui doit être différent du compte personnel). Sociaux <p>Attention ! Réintégration dans la rémunération de l'entrepreneur de la part des revenus de capitaux mobiliers supérieures à 10 % de la valeur du patrimoine affecté ou à 10 % du bénéfice, si ce dernier est supérieur au patrimoine affecté.</p>

Services Production Événementiels, 1^{ère} EIRL de l'Orne



Bernard Garcia, créateur de la 1^{ère} EIRL ornaise.

Bernard Garcia vient de créer son entreprise dans l'événementiel, SPE. Il propose l'organisation de foires, salons professionnels, ainsi que des animations commerciales.

CCIT d'Alençon : *Qu'est-ce qui vous a motivé à créer votre EIRL, la première dans l'Orne ?*

Bernard Garcia : Le statut de l'EIRL permet d'avoir la simplicité de l'entreprise individuelle lors de la création et la protection du patrimoine de l'EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée). De plus, l'EIRL permet d'opter pour l'impôt sur les sociétés, ce qui n'est pas négligeable.

Sophie Douvry
douvry@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 59

Sites web ornaïs

Parc animalier d'Ecouves



Situé au Bouillon, commune proche de la Chapelle-près-Sées, le parc animalier d'Ecouves s'étend sur plus de 11 hectares. Vincent Chauvin fait découvrir aux visiteurs de nombreux animaux en liberté ou dans de vastes enclos : yacks, lamas, alpagas, buffles d'eau, etc. Parc ouvert du 01/04 au 30/11 le week-end, les jours fériés, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

<http://parcanimalierdescouves.fr>

Conseil général de l'Orne



Pratique et dynamique, le nouveau site Internet du Conseil Général de l'Orne propose aux internautes une nouvelle façon de visiter le département et de trouver rapidement les infos qui leur sont utiles. Actualités, informations pratiques, rendez-vous, manifestations etc. Le site présente tout un panel de renseignements sur l'économie, l'environnement, le tourisme et la santé. www.orne.fr

La Table de Catherine

La Table de Catherine est le nouveau restaurant de l'hôtel du Faisan Doré, implanté au cœur du département de l'Orne, à Fontenai-sur-Orne. Son chef, Catherine Coiffard, membre des Toques Normandes fait découvrir une cuisine authentique et moderne, inspirée de « vrais » produits du terroir normand, dans un cadre très agréable. <http://latabledecatherine.com>



Pour faire figurer votre site Internet dans cette rubrique, contactez :

Florence Denis
denis@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 82

Dossier du mois

Télétravail : gains de productivité

Pas totalement entré dans nos pratiques professionnelles, le télétravail est pourtant source de gains de productivité et d'accès à de nouveaux marchés. L'Orne s'organise en terme d'équipements et d'accompagnement pour aider les entreprises à développer des services à distance.



Le télétravail est une réelle opportunité pour l'Orne, qui bénéficie d'un emplacement et d'une qualité de vie propices au travail à distance.

L'Orne, pionnière du haut débit et du télétravail

Une couverture quasi complète en haut débit et 10 projets de télécentres pour mailler le territoire.

Le haut débit pour tous et l'arrivée du très haut débit

Dans la continuité des différentes technologies (satellite, ADSL ou Wimax), aujourd'hui à la disposition des Ornais, le Conseil général de l'Orne prépare désormais l'arrivée du très haut débit. Des fourreaux en attente de fibre sont déjà posés le long des autoroutes afin d'accueillir les opérateurs.

Le haut débit désigne toute connexion Internet proposant un débit de transfert de données supérieur ou égal à 2 Mbit/s.

Le très haut débit, quant à lui, tend vers les 100 Mbit/s.

10 projets de centres de télétravail

Le Conseil général de l'Orne a lancé, fin novembre 2009, l'opération NOMADES100. L'objectif est de créer une dizaine de centres de télétravail. Grâce à sa qualité de vie et à sa localisation, l'Orne est un lieu d'accueil privilégié pour les nouveaux métiers à distance nécessitant d'utiliser les technologies de l'information.

Ces nouveaux espaces collectifs sont équipés en très haut débit et ouverts aux professionnels télétravailleurs (journalistes, graphistes, secrétaires, indépendants ou salariés, etc.).

Un appel à projets a été lancé début 2010. L'objectif est de créer, d'ici 2013, une dizaine de NOMADES100, répartis sur l'ensemble du département. Actuellement, 2 télécentres sont ouverts à Bellême et Boitron, et 4 projets sont en cours à Vimoutiers, Commeaux (près d'Argentan), La Lande-Patry (près de Flers) et Berd'huis.

et nouveaux marchés

Le télétravail ne tolère pas l'à peu près

Sylvie Thibaudeau dirige, depuis 1998, la société Médictel, spécialisée dans le secrétariat médical à distance. Selon elle, si le télétravail permet de coupler famille et emploi, il ne doit pas être considéré comme plus facile.

Sylvie Thibaudeau est une travailleuse à distance, spécialiste de l'accueil téléphonique et du télésecrétariat pour les professions médicales.

En reprenant la société Médictel à Radon, en 1998, elle a fait non seulement le choix de pouvoir travailler chez elle pour profiter de ses enfants, mais également celui du statut de travailleur indépendant. La télétravailleuse, qu'elle est ou pas, comme elle s'amuse à le dire, a développé son affaire grâce à son investissement personnel.

Aujourd'hui, elle emploie deux salariées pour assurer le secrétariat médical des médecins. « Ce sont 240 à 400 appels par jour à traiter. Ce travail à distance leur coûte moins cher qu'un plein temps à payer avec une garantie de service ». De l'avis de Sylvie, il demande cependant une compétence accrue de la part de celui qui l'exerce.

Le télétravailleur doit non seulement faire ses preuves, mais aussi gagner



Pour Sylvie Thibaudeau, les avantages du télétravail ne doivent pas faire oublier qu'il demande un fort investissement personnel.

la confiance de ses clients pour qu'ils choisissent la prestation.

75 % de son chiffre d'affaires sont réalisés par des apporteurs de travail (clients) ornaux, et les 25 % restants par les départements limitrophes et la région parisienne.

Pour Sylvie : « le télétravail ne tolère pas l'à peu près et nécessite d'être très bien organisé. Alors attention aux représentations qui nous laisseraient croire que le travail chez soi, c'est tranquille ! »

La CCIT d'Alençon projette de créer un télécentre à l'In'Tech



L'implantation d'un télécentre dans les locaux de l'In'Tech créerait une synergie avec les autres partenaires présents sur le pôle universitaire.

Dans le cadre de l'appel à projets NOMADE100, lancé par le Conseil général de l'Orne, la CCIT d'Alençon étudie la faisabilité d'un télécentre, dans les locaux de l'In'Tech, intégré sur le site universitaire d'Alençon-Damigny et trouvant une synergie avec les autres partenaires.

Un télécentre est une ressource immobilière et logistique, géré par un opérateur public ou privé, et mis à la disposition des entreprises pour pourvoir des emplois distants (bureaux satellites) et des télétravailleurs en général. De manière pratique, il comprend des bureaux équipés, une salle de réunion, une connexion internet très haut débit, un espace mutualisable (formation, coworking). L'ensemble est accessible 24 heures / 24, et 7 jours / 7.

L'In'Tech est un équipement dédié à la création d'entreprise et à l'innovation technologique. Implanté sur le pôle universitaire, il bénéficie d'un environnement paysager de qualité.

La création d'un télécentre dans les locaux de l'In'Tech permettrait de créer un vivier dynamique, de réseautage et de créativité, favorisant l'émergence de projets innovants.

Dossier du mois

L'Echangeur Basse-Normandie, accélérateur du changement



L'Echangeur Basse-Normandie est un centre de formation et de ressources destiné à accélérer les innovations fondées sur l'utilisation d'Internet et les technologies de l'information. En familiarisant les entreprises, les collectivités locales, les institutions et les indépendants aux usages professionnels d'Internet, il permet d'en suivre, voire d'en anticiper, les évolutions technologiques afin d'identifier l'impact sur l'activité professionnelle. Grâce à son action, il agit en véritable accélérateur du changement.

Depuis 2001, dans son showroom à Alençon, équipé en haut débit, et ses deux antennes régionales (l'une à Argentan, l'autre à Saint-Lô), l'Echangeur Basse-Normandie propose une découverte d'un environnement technologique avec des applications émergentes ou disponibles sur le marché, des conseils sur des produits et des services, et des formations à leur utilisation.

L'Echangeur Basse-Normandie a axé son activité sur 7 thématiques autour de la dématérialisation et l'e-santé.

- **La dématérialisation** : sécuriser les échanges électroniques.
- **L'e-santé** : optimiser la pratique médicale.
- **Le commerce électronique** : acheter et vendre sur le web.
- **La sécurité** : se protéger des risques et des nuisances.

- **La mobilité** : exploiter l'information en toute liberté.
- **Les innovations** : découvrir de nouveaux usages, de nouveaux outils tendances.
- **Le haut débit** : se développer.

Une 8^{ème} thématique, consacrée à la filière équine, verra le jour en 2011.



Didier Breux (au premier plan) et son équipe accompagnent le public dans la connaissance des nouvelles technologies.

Syleam surfe sur la vague du logiciel libre

A Alençon, la société Syleam propose des solutions informatiques de gestion pour les entreprises. Un service réalisé à distance, qui entraîne des réductions de coûts, aussi bien pour le prestataire que pour le client.



Créée en 2008 par Sébastien Lange et Christophe Chauvet, Syleam Info Services est une jeune société alençonnaise installée

avenue Mantelet, spécialisée dans l'intégration de progiciel de gestion d'entreprise couvrant l'ensemble des fonctions informatiques de l'entreprise (les ressources humaines, la gestion comptable, l'approvisionnement et la gestion de stock, la production, la gestion de la clientèle, la distribution, etc.).

Partenaire de l'éditeur Open ERP (Entreprise ressources planning), logiciel communautaire en libre accès sur internet, Syleam offre une solution informatique simple et efficace adaptable à chaque entreprise. Ingénierie, conseil, paramétrage, formation à l'utilisation du produit sont les services rendus à leurs clients jusqu'à la prise en charge totale du projet. Le service séduit de nombreuses entreprises aussi bien les PME/PMI que les grands comptes à l'image de Néolog, une filiale logistique du groupe La Poste.

Avec une équipe de 8 collaborateurs (développeurs, consultants fonctionnels et formateurs), Syleam propose un service à distance. L'installation se fait à partir du site d'Alençon, tout en permettant aux clients d'en suivre régulièrement les avancées et de participer étroitement à sa mise en place.

Il s'agit d'un choix de départ, explique Sébastien Lange. « Lorsque que je me suis lancé dans cette aventure, je ne me voyais pas partir toute la semaine en déplacement et aujourd'hui, j'applique ce principe à mes collaborateurs. Pour mes clients, il s'agit d'une véritable source d'économie car je n'ai pas besoin de facturer des temps de transport et des frais de déplacement. Ce mode d'organisation du travail est gagnant/gagnant. »

L'entreprise n'a pas l'intention d'en rester là. Les dirigeants envisagent de créer de nouveaux emplois dans les deux années à venir. Cependant, ces projets se réaliseront d'autant plus vite que l'entreprise aura accès à internet en très haut débit.

Télétravailleurs de l'Orne, unissez-vous

Le club du Tricorne rassemble télétravailleurs et entreprises de l'Orne souhaitant développer leur activité sur le Web et leurs bonnes pratiques avec l'Internet.

Créé en 2005 pour fédérer les télétravailleurs de l'Orne, dans l'esprit du projet de Zevillage, il compte aujourd'hui 120 membres qui échangent régulièrement via le Web, ou lors de rencontres informelles.

La première vocation du club était d'aider les nouveaux télétravailleurs à s'intégrer dans le tissu économique local. Il a ensuite développé des activités complémentaires :

- favoriser l'innovation et le développement de l'usage de l'Internet en milieu professionnel,
- développer les opportunités d'affaires entre les membres et leur donner de la visibilité sur le Web,
- encourager le développement du télétravail et des infrastructures « très haut débit » dans l'Orne.

Le club du Tricorne est ainsi à l'origine de la politique d'accueil du télétravail dans l'Orne et du programme de soutien à la création de télécentres par le conseil général (programme NOMADE100) et par le conseil régional (raccordement en très haut débit).

Apprendre ensemble

Après 5 ans de fonctionnement, le Club du Tricorne développe de nouvelles activités dont une « webschool », école participative dans laquelle les membres s'enseignent mutuellement les sujets qu'ils maîtrisent. Chacun est libre de

Tout savoir sur le télétravail avec le guide 2011



Zevillage et la CCIT du Gers viennent de publier un *Guide du télétravail*, nouveau mode d'emploi à destination des entreprises, de leurs salariés et des indépendants.

Au sommaire de ce guide, un point sur le télétravail (chiffres, réglementations, bénéfices et risques, métiers concernés, etc.), sur l'organisation (comment s'y mettre, où télétravailler) et une 2^{ème} partie consacrée aux outils du travail collaboratif à distance et de développement de son activité.

Pour télécharger ce guide : <http://goo.gl/JMUBP>



Xavier de Mazenod, consultant Internet, créateur de Zevillage et du club du Tricorne.

mettre en place et d'animer un atelier, et de partager son expérience des usages du web social, ou web 2.0 (cloud computing, réseaux sociaux, etc.).

Apprendre avec ses pairs permet de faciliter l'accès à la connaissance et aux technologies. Dans ces webschool, il n'y a pas de mauvaises questions, ni difficultés de niveaux, tout le monde participe.

A noter que ces ateliers participatifs seront diffusés en vidéoconférence dans les télécentres du département.

Rejoindre le club du Tricorne

L'adhésion au club est gratuite mais demande de remplir deux conditions : exercer une activité professionnelle dans l'Orne et participer aux activités.

Toutes les informations sont disponibles sur <http://clubdutricorne.zevillage.fr>.



La « webschool » du club du Tricorne est un moment d'échanges et d'apports mutuels entre les professionnels présents.



Nicolas Rousseau
rousseau@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 86

L'industrie, au cœur des préoccupations économiques et du développement raisonné

Luc Van Ryssel, directeur de la société Maffer industrie et vice-président Industrie de la CCIT d'Alençon, aborde ce mois-ci le secteur de l'industrie.



Luc Van Ryssel

CCIT d'Alençon : Comment se porte le secteur de l'industrie ?

Luc Van Ryssel, vice-président Industrie de la CCITA : Depuis la crise de 2008, l'industrie est remise au cœur des préoccupations économiques. Ce secteur qui a souffert, a cherché à conserver les compétences de ses entreprises. Aujourd'hui, l'activité est prometteuse, mais encore fragile dans certains secteurs. Les personnes à l'export ont retrouvé des marges de manœuvre.

L'industrie et tous les services à l'industrie ont soutenu le passage de la crise et soutiendront le nouveau développement économique durable. Ils devront s'adapter à cette économie durable, que je qualifierais plutôt de développement soutenable. D'ailleurs, c'est ce qu'ils font en permanence, puisque ce secteur innove et se transforme continuellement.

CCITA : Quelle est la place de l'innovation dans l'industrie ?

Luc Van Ryssel : L'innovation est au cœur du développement. C'est un processus de transformation continu. Pour les entreprises, il est parfois difficile de savoir où la positionner. Ce n'est pas que de la recherche pure et dure. Les frontières ne sont pas aussi franches que ça. Cela peut être une adaptation d'un processus, d'une organisation, etc.

La formation et le développement des compétences font aussi partie intégrante du processus d'innovation, au même titre que l'intelligence économique qui permet de recueillir et de protéger l'information, de détecter les signaux faibles sur son marché et à l'international.

CCITA : A quoi correspondent les filières ?

Luc Van Ryssel : On parle de pôles de compétitivité et de filières. Les pôles de compétitivité pourraient se définir comme des supports d'innovation et de transfert de technologie pour les PME-PMI. Quant aux filières, elles sont des supports pour l'anticipation de performance économique transverse.

Au sein des pôles de compétitivité et des filières, la formation est un élément complémentaire, ainsi que l'apport des branches professionnelles pour les emplois et l'accompagnement social. Par ailleurs, les CCI avec leur réseau d'expertise, notamment à l'international, et de gestion territoriale, viennent compléter la palette de compétences au service des entreprises.

CCITA : Quel est le lien entre international et industrie ?

Luc Van Ryssel : Les entreprises industrielles n'osent pas toujours être présentes à l'export, alors que c'est un relais de croissance important. Nous avons tout intérêt à faire valoir nos compétences et nos niveaux de services, plus appréciés qu'on ne le pense à l'étranger.

La CCITA vous a représentés

Du 21 mars au 20 avril 2011

Représentation par les élus de la CCITA

- 21 mars : CCIR commission formation, Yann Leriche, Isabel Rousseau
- 24 mars : conférence Les Jeudis de l'économie « perspectives économiques pour notre territoire », Géry Bailliard, Thierry Chauvin, Guillaume Desjardins, Yves Jeanne, Jacques Ripaux, Christophe Romet, Richard Tanqueray, Luc Van Ryssel
- 25 mars : Fédération du Bâtiment, conseil d'administration, François Caucé
- 25 mars : Pays du Perche, bureau, Thierry Chauvin
- 28 mars : UMIH Orne, assemblée générale, Jean-Michel Gentil-Martin, Patricia Valette
- 29 mars : PAPA O Comité de programmation Leader, Guillaume Desjardins
- 7 avril : association des commerçants « Ensemble dynamisons Alençon », assemblée générale, Emmanuel Rouchès
- 10 avril : remise de prix concours Meilleurs Apprentis de France, Christophe Romet
- 14 avril : Pays d'Alençon, assemblée générale, Christophe Romet

- 19 avril : IUT Alençon, conseil d'administration, Luc Van Ryssel

Représentation par les collaborateurs de la CCITA

- 21 mars : Centre de gestion agréé ornaï, conseil d'administration
- 22 mars : PAPA O, Conseil de Développement
- 22 mars : Association des professionnels de la relation client lancement filière
- 23 mars : Pays du Perche Ornaï, comité de pilotage opération collective de modernisation
- 23 mars : Pays d'Alençon, Comité local d'engagement
- 24 mars : UCIA Rémalard, assemblée générale
- 24 mars : sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées
- 28 mars : MEFA, comité technique de coordination
- 29 mars : Direccte 61, réunion développement de l'apprentissage
- 2 avril : inauguration Musée des commerces et des marques à Tourouvre
- 4 avril : labellisation « Café de Pays » à

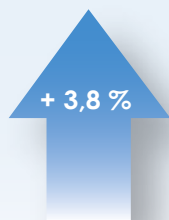
l'hôtel-restaurant Le Dauphin

- 5 avril : réunion Développeur Apprentissage à Argentan
- 6 avril : Pays du Perche, Comité local d'engagement
- 7 avril : Etats généraux du tourisme normand à Deauville
- 7 avril : PAPA O, Comité local d'engagement
- 7 avril : matinée intelligence économique à l'ENM à Caen
- 7 avril : conférence « logistique des déchets »
- 8 avril : Association TGV Paris-Normandie, assemblée générale
- 11 avril : Association du parc des expositions d'Alençon, assemblée générale extraordinaire
- 12 avril : PLU de St-Hilaire - Ste-Céronne
- 13 avril : Prix concours entreprises de l'innovation
- 14 avril : Préfecture, réunion sécurité sur les zones d'activités
- 15 avril : Plan local d'urbanisme de Sées
- Pays d'Alençon, comité local d'engagement
- 20 avril : sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées

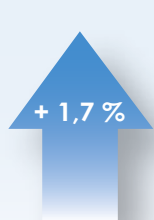
Brèves économiques

Evolution du chiffre d'affaires des commerces et services de l'Orne

Janv. 2010 /
janv. 2011



Fév. 2009 - janv. 2010 /
Fév. 2010 - janv. 2011



Source : Observatoire départemental du commerce et des services
Centre de gestion agréé Ornais, janvier 2011

Cette évolution est différente suivant les activités. Ainsi, on observe :

- une augmentation pour la pâtisserie, l'alimentation générale, la boucherie-charcuterie, l'équipement de la maison, l'équipement de la personne, l'hôtellerie-restauration, la santé et l'esthétique.
- une diminution pour la charcuterie, la boulangerie-pâtisserie, et la coiffure.

L'évolution du chiffre d'affaires des entreprises ornaises (+ 1,7 %) est identique à celle au niveau national (+ 1,7 %).

Taux d'occupation de l'hôtellerie bas-normande

	Basse-Normandie	Calvados	Manche	Orne
Taux d'occupation en janvier 2011	36,7 %	36,3 %	36,8 %	39,1 %

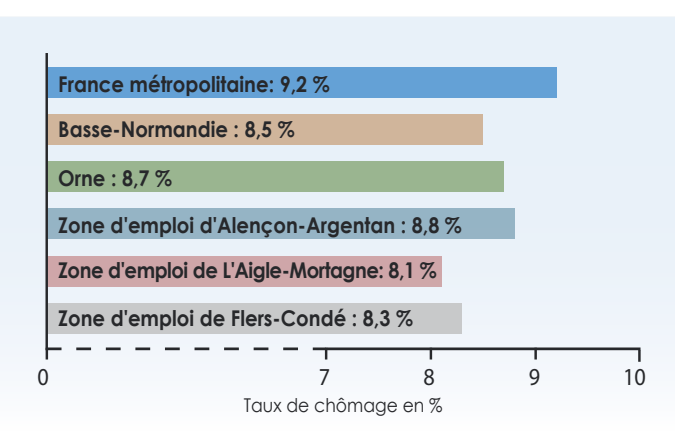
Source : Insee de Basse-Normandie, janvier 2011

Indices des prix à la consommation de mars 2011

Base 100 en 1998	Indices février 2011	Indices mars 2011	Variation février / mars 2011
Ensemble des ménages (tabac inclus)	122,36	123,36	+ 0,8 %
Ensemble des ménages (hors tabac)	120,90	121,90	+ 0,8 %
Ménages urbains (hors tabac)	120,77	121,74	+ 0,8 %

Source : Liaisons sociales, 14 avril 2011

Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2010



Source : CCIT d'Alençon, mars 2011

Enquête mensuelle nationale de conjoncture dans les services au 1^{er} trimestre 2011

Estimation sur la production récente*

Catégories	Moyenne (depuis 1998)	Janvier	Février	Mars
Transport routier de marchandises	- 6	+ 8	+ 13	+ 18
Hébergement et restauration	- 6	- 4	+ 9	+ 13
Information et communication	- 6	- 4	+ 9	+ 13
Activités immobilières	+ 7	+ 7	+ 11	+ 16
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0	+ 5	+ 7	+ 7
Services administratifs et de soutien	+ 7	+ 15	+ 21	+ 19

* Estimation par rapport aux 3 derniers mois (sous forme de soldes d'opinion en points). Source : INSEE, Enquête mensuelle de conjoncture des services, avril 2011.

La conjoncture s'est réellement améliorée pour l'ensemble des activités et plus particulièrement pour celles relatives aux transports routiers de marchandises ; immobilières ; les services administratifs et de soutien.

Perspectives personnelles de production*

Catégories	Moyenne (depuis 1998)	Janvier	Février	Mars
Transport routier de marchandises	- 6	+ 3	+ 4	+ 10
Hébergement et restauration	- 6	- 1	+ 15	+ 2
Information et communication	+ 15	+ 8	+ 10	+ 29
Activités immobilières	+ 8	+ 17	+ 17	+ 15
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0	- 3	+ 3	0
Services administratifs et de soutien	+ 6	+ 10	+ 10	+ 4

* Estimation pour les 3 prochains mois (sous forme de soldes d'opinion en points). Source : INSEE, enquête mensuelle de conjoncture des services, avril 2011.

L'activité pour les prochains mois restera soutenue pour l'ensemble des secteurs des services, et plus particulièrement pour l'information et la communication ; les activités immobilières.

Ressources humaines

L'alternance, un diplôme avec l'expérience en plus

L'alternance est un enjeu stratégique à la fois pour les entreprises et les jeunes. Outil de pré-recrutement, de développement des compétences, de qualification et de fidélisation, l'alternance est dopée depuis une dizaine d'années au travers des contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

Apprentissage ou professionnalisation

Le contrat d'apprentissage est un dispositif de formation initiale en alternance avec pour finalité l'obtention d'un titre ou d'un diplôme inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Quant au contrat de professionnalisation, il a pour objet premier l'obtention d'une qualification, pas forcément certifiante, dans le cadre de la formation continue. Il s'adresse prioritairement à des jeunes sortis du système éducatif, et à des adultes de plus de 26 ans, demandeurs d'emploi, afin de favoriser leur insertion professionnelle.

Une différence pas toujours bien comprise par les entreprises

Les fonds qui financent les deux dispositifs ne sont pas les mêmes :

- pouvoirs publics (Région, Etat) pour le contrat d'apprentissage,
- les branches professionnelles, par le biais des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) pour le contrat de professionnalisation.

Ils ne poursuivent pas le même objectif :

- acquérir rapidement les compétences qui font défaut à l'entreprise, avec le contrat de professionnalisation,
- dans le cadre du contrat d'apprentissage, la logique diplômante domine.

L'accompagnement du bénéficiaire par un tuteur dans l'entreprise

Le contrat de professionnalisation n'a pas d'obligation légale de tutorat, à la différence du contrat d'apprentissage où l'accompagnement par un maître d'apprentissage est impératif.

La CCIT d'Alençon propose d'ailleurs une formation permettant de préparer les salariés à assurer cette fonction encadrante dont l'appropriation n'est pas naturelle. Ainsi, les tuteurs et maîtres d'apprentissage appréhendent-ils leur nouveau rôle d'accompagnateur pédagogique, grâce à la mise à disposition de méthodes, concepts et outils, qu'ils auront l'occasion de tester dans le cadre de cas pratiques.

Contrat d'apprentissage

Public

- Jeunes de 15 ans (avec un niveau 3^{ème}) à 25 ans
- Personnes de plus de 25 ans selon conditions

Contrat

- CDD de 1 à 3 ans en fonction de la durée de la formation
- Salaire variant de 25 % à 78 % du SMIC ou SMC selon dispositions conventionnelles
- Formation générale, théorique et pratique en alternance entre un centre de formation d'apprentis et une entreprise en vue de l'obtention d'un diplôme ou titre

Avantages pour l'employeur

- Pour les entreprises de moins de 11 salariés : exonération de toutes les charges patronales et salariales, à l'exception de celles dues au titre des AT/MP
 - Pour les entreprises de plus de 11 salariés : exonération de cotisations patronales et salariales, dues au titre des assurances sociales, cotisations salariales de retraite complémentaire. Restent dues les cotisations patronales d'assurance chômage, au Fonds national de garantie des salaires (FNGS), au fonds national d'aide au logement (FNAL), la contribution solidarité autonomie, les cotisations et supplémentaires AT/MP, le versement transport.
 - Primes régionales (applicables en 2011) :
 - Toute entreprise : 1 000 € pour chaque année
 - Entreprise de moins de 20 salariés : 650 € pour chaque année
 - Bonus attribués sur certaines conditions
- Crédit d'impôt
- 1 600 € par apprenti et par année civile pour une période de 12 mois (au prorata)
 - 2 200 € pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés

Subventions et primes possibles selon conditions pour les personnes reconnues travailleurs handicapés.



Contrat de professionnalisation

Public

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus
- Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH ou ayant bénéficié du Contrat unique d'insertion (CUI)

Contrat

- CDD de 6 à 24 mois ou CDI avec une période de professionnalisation de 6 à 24 mois sur convention ou accord collectif de branche

- Temps plein ou temps partiel
- Salaire variant de 55 % à 100 % du SMIC ou SMC selon dispositions conventionnelles
- Peut s'articuler avec un CUI
- Formation générale, théorique et pratique en alternance entre un organisme de formation et une entreprise en vue de l'obtention d'un diplôme ou titre

Avantages pour l'employeur

Exonération de cotisations patronales :

- Pour les bénéficiaires de 16 à 44 ans : réduction Fillon
- Pour les bénéficiaires de 45 ans et plus, exonération des cotisations patronales d'assurances sociales et d'assurances familiales

Financement possible par l'OPCA :

- des frais de formation à hauteur de 9,15 €/heure ou sur la base fixée par convention ou accord collectif de branche ;
- du coût lié à l'exercice de la fonction tutorale, à hauteur de 230 €/mois, maximum pendant 6 mois ;
- de tout ou partie de la formation du tuteur, à hauteur de 15 €/heure, dans la limite de 40 heures

Aide forfaitaire de Pôle Emploi de 200 €/mois dans la limite de 2 000 €/contrat pour le public de 26 ans et plus

Subventions et primes possibles selon conditions pour les personnes reconnues travailleurs handicapés.

Marie Chajai
chajai@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 68

Les CCI, référents alternance pour les entreprises et les jeunes

L'objectif des CCI est de mobiliser les entreprises de leur territoire sur l'alternance. Pour ce faire, la CCIT d'Alençon a recruté un développeur ayant deux missions principales.

Informier les entreprises

Le développeur de l'alternance rencontre les entreprises qui ne connaissent pas ou qui ne pratiquent pas l'alternance pour informer :

- des différents dispositifs de formation (apprentissage, professionnalisation),
- des spécificités du contrat de travail,
- présentation de l'offre de formation,

- de l'aide au recrutement,
- mise en relation jeunes-entreprises.

Convaincre les jeunes

Il participe à des actions de valorisation, via des forums, des interventions, les mercredis de l'apprentissage.

La CCIT d'Alençon facilite les mises en relation entre les offres d'emploi en alternance et les jeunes.

Nathalie Hervé-Vatel
nhervevatel@flers.cci.fr
Tél. : 06 31 85 20 75

Zoom sur 4 formations supérieures en alternance à Alençon

De nombreuses formations en alternance sont dispensées dans l'Orne, du CAP à l'ingénieur. Zoom sur 4 formations post-bac à Alençon.



Responsable d'activité (bac + 3)

En partenariat avec l'Ecole de Management de Grenoble (6^{ème} place au palmarès 2010 des grandes écoles de commerce), l'Institut supérieur de formation (ISF) dispense une formation en 1 an de niveau Bac + 3, avec 5 spécialisations :

- Chargé de développement commercial et marketing,
- Chargé de clientèle bancaire,
- Responsable de centre de profit services à la personne,
- Achats et approvisionnements
- Distribution

Les avantages pour l'entreprise

- Recruter un professionnel de niveau Bac + 3 disposant déjà d'une première expérience professionnelle.
- Embaucher un collaborateur disposant d'une très bonne connaissance du fonctionnement d'une entreprise (gestion, droit, GRH, management, etc.).
- Autonomie immédiate dans la prise de responsabilité.
- Approche globale de l'entreprise permettant l'analyse et la prise de décisions stratégiques (marketing, plan de communication, management stratégique, etc.).
- Evolution rapide vers le management d'équipe.



En contrat de professionnalisation

BTS Assistant de gestion PME/PMI

L'assistant de gestion est le collaborateur direct du chef d'entreprise d'une petite ou moyenne entreprise ou d'un cadre dirigeant.

L'assistant de gestion de PME-PMI doit posséder un esprit d'analyse et de synthèse, une capacité d'anticipation à l'exercice de ses fonctions. Il doit développer une forte dimension relationnelle, faire preuve d'une grande disponibilité et être à l'écoute des besoins. Il est attentif au climat relationnel et à la prévention des conflits. Il doit être en mesure d'assurer une communication écrite et orale en français et dans une langue étrangère.

Cette formation sur 2 ans est proposée à toute personne titulaire d'un bac ou équivalent.

En contrat de professionnalisation

BTS Négociation relation client (NRC)

Le technicien supérieur est un vendeur-manager commercial qui gère la relation client dans sa globalité, de la prospection jusqu'à la fidélisation. Il contribue ainsi à la croissance du chiffre d'affaires. Dans sa pratique professionnelle, il doit privilégier les technologies de l'information et de la communication, lesquelles conditionnent sa performance.

La formation se déroule sur 2 ans. L'accès à cette formation concerne à la fois des jeunes sortant d'un bac technologique, général ou professionnel, ou d'un cursus universitaire.

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

BTS Management des unités commerciales (MUC)

Le titulaire du BTS Management des unités commerciales aura pour responsabilité, tout ou partie d'une unité commerciale. L'objectif est d'acquérir :

- des connaissances en management et gestion d'une unité commerciale,
- une approche méthodologique des techniques de commercialisation,
- une connaissance de l'informatique commerciale et des techniques d'information et communication,
- des connaissances spécifiques dans les domaines de la gestion et la comptabilité,
- une culture générale économique, juridique et commerciale.

La formation se déroule sur 2 ans. Elle est accessible aussi bien à des jeunes sortant de bac technologique, général ou professionnel, qu'ayant suivi un parcours universitaire.

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Pour un **contrat d'apprentissage**, contacter : Françoise Duhaussay, au 02 33 28 84 88 ou par e-mail : fduhaussay@cfa-alencon.fr. Pour un **contrat de professionnalisation** : Fabienne Soubien, au 02 33 80 84 13 ou par e-mail : fsoubien@groupeisf.com.

Rendez-vous de l'entreprise

La conduite et la réussite d'un programme d'investissement dans l'hôtellerie



La conduite d'un programme d'investissement est un thème incontournable pour les professionnels de l'hôtellerie.

Le congrès de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) Orne a eu lieu lundi 28 mars au 3IFA/CMFAO.

Après une édition 2010 consacrée aux attentes de la clientèle hôtelière, l'UMIH, la CCITA et le Centre de gestion agréé ornaï ont demandé à Christopher Terleski d'intervenir sur le thème : « Comment conduire et réussir un programme d'investissement ? ».

Ce sujet est d'actualité, à la veille des échéances relatives aux mises aux normes, et aussi au regard de la néces-

sité, pour de nombreux professionnels, de moderniser leurs établissements. Des professionnels qui se sentent parfois désemparés sur la façon de conduire efficacement un programme de travaux, tout en respectant à la fois la réglementation, le budget et le calendrier. Ce thème fera l'objet d'une publication prochaine avec un volet conseils et recommandations.

Une seconde conférence s'est ensuite tenue sur le thème « Former qui et pourquoi », avec la participation des représentants du FAFIH (Fonds national d'assurance formation de l'industrie hôtelière), du Pôle Emploi, du Conseil régional et de l'UMIH.

Le congrès s'est déroulé en présence de Roland Heguy, Président national de l'UMIH, et d'André Daguin, ancien Président national, venu pour la circonstance dédicacer son ouvrage « 2 Daguin, 1 cardinal ».

Joël Delaunay
delaunay@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 75

Conférence Les Jeudis de l'économie : « Le poste client : risques et financements »

La 2^{ème} conférence du cycle *Les Jeudis de l'économie* avait pour objectifs d'approcher le risque client et les sources de renseignements financiers, d'aborder le suivi comptable, les différents financements, ainsi que la garantie et la gestion des impayés.

Ouverte par Jean-Luc Adda, président du Tribunal de commerce d'Alençon, la conférence s'est déroulée en six séquences animées par sept spécialistes :

- Analyse du risque financier et assurance crédit, par Frédéric Fonquernie, délégué régional de la SFAC, et Julie Clerc, analyste à la SFAC.

- Cotation Banque de France, par Jean-Luc David, directeur adjoint de la Banque de France à Alençon.

- Financement des créances privées, par Christophe Maire, directeur Agence Entreprise Orne de la Banque Populaire de l'Ouest.

- Financement des créances publiques, par Yves Derrien, délégué régional Oséo.

- Suivi administratif et comptable du poste client, par Nathalie Dubois, expert-comptable, Fiteco.

- Aspects juridiques, par Eric Bocquillon, avocat, Fidal.

La prochaine conférence se tiendra jeudi 16 juin, à 18 h 30, dans les locaux de la CCIT d'Alençon : elle portera sur « La responsabilité civile et pénale du dirigeant ». Un rendez-vous à ne pas manquer.

Brigitte Triquet
triquet@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 93

Les commerçants réunis pour le dynamisme d'Alençon

L'association des commerçants du centre-ville d'Alençon EDA (Ensemble dynamisons Alençon) s'est réunie en assemblée générale annuelle, le 1^{er} avril. La nouvelle équipe a fait preuve d'un réel dynamisme depuis l'été dernier :

- nouveaux nom et identité visuelle,
 - bulletin d'information pour les commerçants,
 - chèque-cadeaux pour Noël,
 - sacs réutilisables aux couleurs d'EDA,
 - embauche d'un animateur pour dynamiser l'association et faire le lien avec les adhérents.
- L'année 2011 est déjà riche de projets :
- opération « J'aime ma ville, j'aime mon commerce »,
 - réflexion sur une carte de fidélité,
 - dizaine commerciale en octobre/novembre
 - développement des chèques cadeaux,
 - proposition de fermeture des magasins à 13 h, une journée par semaine,
 - ambiance plage, l'été en centre-ville d'Alençon,
 - charte qualité des adhérents.

Philippe Galéano
galeano@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 96

Agenda

Atelier NQT

- **Lundi 30 mai** : atelier Normandie Qualité Tourisme sur la décoration de table, de 14 h 30 à 18 h 30 à la Maison des entreprises, à Argentan. Sous réserve de 6 participants minimum.

Véronique Marie-Françoise
vmf@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 73

Vie des clubs

- **Jedi 9 juin** : réunion Essor MPI Orne Est sur les risques électriques, au SDIS Orne, à Alençon.

Françoise Hautant
hautant@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 82

- **Mardi 21 juin** : Club Performance - Plato Perche, sur « L'analyse stratégique de l'entreprise » à l'antenne de Mortagne-au-Perche.

- **Mercredi 22 juin** : Plato Bocage sur le thème « Sécuriser les locaux de son entreprise », à l'antenne de La Ferté-Macé.

Olivier Bellet
bellet@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 72



De gauche à droite : Julie Clerc et Frédéric Fonquernie (SFAC), Jean-Luc David (Banque de France), Christophe Maire (BPO) et Yves Derrien (Oséo).

Une matinée pour mieux comprendre l'intelligence économique

Levier de développement des entreprises et du territoire, l'intelligence économique permet d'anticiper les risques et de saisir les opportunités. Le 7 avril s'est déroulée à Caen, dans les locaux de l'Ecole de Management de Normandie, une manifestation intitulée « Intelligence économique : levier de compétitivité des entreprises ».

Dédiée à l'approche offensive de l'intelligence économique, cette matinée s'est déclinée en quatre séquences :

- Table ronde 1 – Organiser et structurer sa veille : pour une meilleure cohérence de la gestion stratégique de l'entreprise.
- Table ronde 2 – La veille brevets : pour être plus performant dans sa démarche d'innovation.
- Table ronde 3 – Veiller et utiliser ses réseaux : pour mieux appréhender les marchés étrangers et multiplier les chances de succès.
- Table ronde 4 – Offre de formation en région.

Acteur fortement engagé dans l'intelligence économique, la CCIT d'Alençon a illustré de façon pragmatique l'action qu'elle déploie auprès des entreprises de son territoire, à travers la table ronde n° 1 « Organiser et structurer sa veille » :



Crédit photos : SPIE

diagnostic, accompagnement individuel et prestation sur-mesure.

A l'issue de cette matinée, les 140 participants ont reçu le « Passeport pour la compétitivité de votre entreprise : agissez sur votre information stratégique ». Ce mémento des bonnes pratiques de l'intelligence complète le passeport « Protégez votre information stratégique ».



Plusieurs experts étaient réunis pour présenter aux participants les enjeux de l'intelligence économique.

Pour en savoir plus, ou recevoir le passeport, contacter :

Brigitte Triquet
triquet@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 93

Foires et salons

Sélection des manifestations du 1^{er} juillet au 15 septembre 2011.

Les informations annoncées ne sauraient être exhaustives, et les dates de manifestations sont susceptibles d'être modifiées. Avant de vous déplacer, pensez à les vérifier, en n'oubliant pas de demander si les manifestations sont réservées ou non aux professionnels.

Commerce, services

- **Baby cool event**, du 3-5 sept., Paris
- **Maison et Objet**, salon de la décoration, 9-13 sept., Paris



- **Meuble Paris**, 9-13 sept., Paris
- **Tradexpo**, le salon des produits tendance à prix light, 9-13 sept., Paris
- **E-commerce Paris**, salon des techniques de vente à distance, 13-15 sept., Paris

Communication, marketing

- **Psi Paris**, salon de l'objet publicitaire, 6-7 sept., Paris

Culture, loisirs

- **Game Convention 2011**, salon des jeux électroniques et des logiciels d'éducation, 7-10 juillet, Leipzig (Allemagne)
- **Sport Achat 2011**, salon pour les détaillants d'articles de sport, 29-30 août, Lyon

Esthétique

- **Beyond Beauty**, salon de la beauté et du bien-être, 12-14 sept., Paris

Management, RH

- **Cadres & co**, salon de recrutement des cadres, 8 juin, Paris
- **Carrefour des assistantes**, salon des assistantes de direction, 13-14 sept., Paris



Manifestations multisectorielles

- **Foire exposition**, 26 août-4 sept., La Rochelle

Textile, mode

- **Interfilère et Mode City Paris**, le salon de la lingerie, 9-11 juillet, Paris
- **Bijorhca**, le salon du bijou, 2-5 sept., Paris
- **Prêt-à-porter Paris**, 3-6 sept., Paris
- **Mess Around**, salon de la chaussure et de la maroquinerie, 4-6 sept., Paris

Tourisme, hôtellerie

- **Summer Fancybox Food Show 2011**, salon de la restauration de prestige, 10-12 juillet, Washington (USA),
- **Rencontres professionnelles Réunir**, salon du tourisme d'affaires, 13-14 sept., Paris

Hélène Klein
klein@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 43

Mouvements

Mouvements de fonds

Du 21 mars au 20 avril 2011, parus au BODACC. Source Tribunal de commerce d'Alençon.

JARRY ANNE	Aigle (L')	Achat	Prêt-à-porter féminin
MARTIN CYRIL	Aigle (L')	Création	Construction de maisons individuelles en sous-traitance
AMD Contrôle	Alençon	Création	Diagnostics immobiliers
CHARPENTE METAL. ALEN.	Alençon	Création	Montage en charpente métallique, soudure, bardage
LEGER ROMUALD	Alençon	Transfert	Organisation et animation d'événements
OZEGOVIC NEDZAD	Alençon	Création	Rénovation intérieure, peinture, carrelage
TKAP	Alençon	Création	Conception, développement d'équipements industriels
JENNIFER CRUCHET	Bellême	Achat	Coiffure mixte, parfumerie, vente de produits
LESUEUR ERIC	Bellême	Don ou legs	Commerce de détail de chaussures et accessoires
CABINET D'ADMINISTRATION	Boissy-Maugis	Création	Administration, formations aux métiers de l'immobilier
LIEURAY ANNICK	Carrouges	Reprise	Tabac, journaux, papeterie, loto
BENZOUITA AICHA	Ceton	Achat	Alimentation générale
BESNARD LOIC	Chapelle Montli. (La)	Achat	Boulangerie pâtisserie
VIOLET EMMANUEL	Chaumont	Création	Travaux de charpente, couverture, zinguerie
GLC CONSEIL	Colombiers	Création	Conseils et prestations en ressources humaines
LEBRETON LAURENT	Colombiers	Création	Maintenance électro-mécanique
THIROUARD RAPHAEL	Condeau	Création	Peinture extérieure et intérieure, revêtements sols et murs
KARINE A	Condé-sur-Huisne	Achat	Alimentation générale
SNACK DU PERCHE	Condé-sur-Huisne	Création	Petite restauration et vente de boissons
LASMARTRES	Condé-sur-Sarthe	Création	Administration, direction, conseil en organisation
E DANS L'O	Coulimer	Transfert	Apports et conseils pour les affaires et la gestion
ECO ENGINEERING	Damigny	Création	Activité d'ingénieur, conseil, consultant
GOUAULT PHILIPPE	Dancé	Création	Production d'électricité avec panneaux photovoltaïques
LES SENS DES CHARMES	Longny-au-Perche	Création	Vente d'huiles de massage, lingerie, accessoires
VIGOUROUX CEDRIC	Lonrai	Reprise	Import export de tous véhicules neufs et occasions
FG2 COMMERCES	Merlerault (Le)	Création	E-commerce, commercialisation d'espaces publicitaires
CHOPIN IMMOBILIER	Mortagne-au-Perche	Création	Promotion immobilière, marchand de biens
MAUGUIN JEROME	Mortagne-au-Perche	Achat	Café, tabac, jeux de grattage
GUERARD PASCAL	Mortrée	Création	Maçonnerie, carrelage, rénovation
TCP DISTRIBUTION	Pin-la-Garenne (Le)	Apport	Achat vente d'accessoires de sécurité
KERVEILLANT AURELIE	Planches	Location-gérance	Bar restaurant, traiteur, vente à emporter
BIENNE ESTELLE	Rai	Achat	Bar restaurant, tabac, presse
PINTEL STEPHANIE	Rai	Création	Pose de menuiseries, PVC, alu
LEMEUNIER JEAN-YVES	St-Denis-sur-Sarthon	Création	Plomberie, chauffage, électricité
CHASTELLIER NICOLAS	St-Germain-du-Corbéis	Achat	Boulangerie pâtisserie
LAGARIMM	St-Germain-du-Corbéis	Création	Acquisition de terrains et immeubles
COOPERGIE	St-Jouin-de-Blavou	Création	Réalisation d'études, constitution de dossiers
2LH	St-Loyer-des-Champs	Création	Holding, gestion de titres
AROMAFLO	Saint-Michel-Tuboeuf	Création	Commerce de produits cosmétiques
AIGLE CAPITAL	Saint-Ouen-sur-Iton	Transfert	Acquisition, gestion, cession de toutes parts sociales
ST PIERRE ELECTRICITE	St-Pierre-des-Loges	Création	Electricité et travaux divers du bâtiment
CHAHET SALOUA	Theil-sur-Huisne (Le)	Reprise	Alimentation générale

La liste des mouvements de fonds vous permet d'être au courant de l'évolution économique de votre secteur. Pour tout renseignement complémentaire juridique, www.infogreffe.fr

Liquidation de stocks

Alençon

- du 2 mai au 2 juillet pour cessation d'activité : « GANESHA », vente de vêtements, meubles, objets, bijoux – 84 rue Saint Blaise.
- du 8 juin au 30 juillet pour modification substantielle des conditions d'activités : « ARTEMIS », vente de bijoux fantaisie, vêtements, maroquinerie, accessoires de mode et petites décorations – 7 rue aux Sieurs.
- du 27 mai au 27 juillet pour travaux : « YUME-UNIK », prêt-à-porter, homme, femme, enfant et accessoires de mode – 109, Grande Rue.

Transcommerce

Bar-restaurant-hôtel-hébergement touristique

• 613H0702 – **Bar brasserie épicerie presse loterie** - Orne, bourg avec commerces. Local à développer + appartement de type F3 à l'étage (85 m²). Contact : SCP Sarthout-Gaulard-Lebeaut-Gueugnon (Tél. 02 33 84 26 16)

Droit au bail / locaux

• 612C1140 – **Pas de porte** - Situé en centre-ville (boulangerie et pharmacie à proximité). Grandes vitrines. Espace de vente très clair 60 m². Tous commerces, sauf restauration. Comprend coin toilette, un bureau et une réserve. Prix 5 550 €. Contact : SCP Morel & Vincent (Tél. 02 33 12 22 90)

Non alimentaire

• 612C1143 – **Fonds de fleurs** - Chiffre d'affaires en croissance. Locaux en parfait état, électricité conforme, bel emplacement avec beaucoup de passage et stationnement. Tous commerces de proximité. 800 € mensuel de loyer. CA N 139 000 € HT. Contact : Lair Immobilier (Tél. 02 33 28 20 20)

• 613C1141 – **Presse librairie** - Immeuble habitation (90 m²) et commerce + fonds de commerce presse librairie, mercerie, cadeau. Centre bourg. Fonds de commerce 50 000 €. Murs 130 000 €. Contact : Maître Jacky Bourdin (Tél. 02 37 49 62 03)

• 612C1144 – **Fleuriste** - Très beau magasin de fleurs coupées et en pots. Emplacement n°1 dans galerie commerciale. Zone ouest. FC 162 000 € FAI. Loyers 1 401 € HT mensuel. Possibilité de droit au bail pour autre commerce sauf nuisance (accord du bailleur). Contact : Lair Immobilier (Tél. 02 33 28 20 20)

• 612C1149 – **Garage** - Vends fonds station Total proche autoroute département 61. Bonne rentabilité avec garage mécanique, carrosserie à développer. Mise aux normes. Station effectuée juillet 2010. Bons équipements, volume station 200 000 l/mois. CA 305 775 €. Prix 300 000 €. Contact : Agence Luc Sury SA (Tél. 02 43 53 53 55)

• 612C1145 – **Institut de beauté et soins** - Institut du bien-être sur agglomération, proche Alençon. Très bon emplacement. Stationnement à proximité. Surface commerciale de 120 m² sur 2 niveaux - refait à neuf, salle de détente, hammam, cabines UV, salle aromathérapies. CA 2010 : 68 602 €, dont 46 620 € de prestations. Prix de vente 172 800 € murs et fonds FAI. Contact : Lair Immobilier (Tél. 02 33 28 20 20)

• 611C1146 – **Boulangerie** - A vendre boulangerie - pâtisserie - sandwicherie avec potentiel de développement, centre-ville



et superbe emplacement. Parking privé. Matériels en parfait état. CA environ 430 000 €. Prix 450 000 €. Contact : Me Jean-Daniel Courtonne (Tél. 02 33 38 76 76)

• 611C1148 – **Magasin de fleurs** - A vendre à La Ferté-Macé, idéalement placé au coeur de la ville et à l'angle de deux rues : magasin de fleurs d'une superficie de 70 m². Locaux en bon état pour un loyer annuel hors charges de 5 446 €. Prix de vente du fonds 18 000 €. Contact : Etude Immobilière & Commerciale Olivier Hérout (Tél. 02 33 37 73 73)

• 613C1151 – **Confection** - Cause départ en retraite, vend commerce de prêt-à-porter homme et femme. Bel emplacement centre-ville. Surface de vente 65 m² et réserve 90 m². Prix 80 000 €. Contact : SCP Laforêt-Gervais-Decaen (Tél. 02 33 85 11 60)

• 612C1150 – **Garage automobile** - Département 61, 25 km d'Alençon. Agent de marque française. Réparation, vente VN, VO, carrosserie à développer. Bonne situation sur périphérie d'une ville 6 000 habitants. Proche autoroute. Station de lavage 2 pistes. EBE intéressant. 4 salariés. CA 1 000 000 €. Prix 217 700 € FAI. Possibilité vente murs. Affaire à saisir. Contact : Agence Luc Sury SA (Tél. 02 43 53 53 55)

Paroles d'entreprise

Ouest Karting, sur la route de l'excellence

Ouest Karting gère l'exploitation du célèbre circuit d'Essay, « 3^{ème} plus beau de France ». Avec des prestations haut de gamme et une notoriété grandissante, la société dirigée par Gilles Galliot envisage son développement avec sérénité.



Le circuit d'Essay dispose d'une notoriété qui lui permet d'attirer une clientèle normande et parisienne de plus en plus importante.

CCIT d'Alençon : Pouvez-vous décrire votre activité et votre savoir-faire ?

Gilles Galliot, gérant de Ouest karting :

Ouest Karting gère l'exploitation du circuit et les activités de karting loisirs.

Cela regroupe les activités de location aux particuliers, aux comités d'entreprises et aux entreprises. Notre approche se veut « Premium », avec une qualité de service au niveau de la qualité du site lui-même, élu 3^{ème} plus beau circuit Français. Nous sommes aussi référencés « Ecole Française de Karting » avec une offre plus orientée vers les juniors. Notre objectif est d'être financièrement compétitifs avec du matériel haut de gamme et un taux de satisfaction client maximum.

CCITA : Quelle est votre clientèle principale, et avec quel rayonnement ?

Gilles Galliot : La fréquentation du site s'améliore et nous attendons plus de

30 000 visiteurs pour 2011.

Nos clients particuliers apprécient le cadre verdoyant et la piste vallonnée de 1 220 m X 8 m. Notre approche sur mesure des comités d'entreprise et des entreprises, est plébiscitée pour la combinaison des aspects ludiques, amicaux et sécuritaires. La notoriété du site devrait nous amener, à terme, une clientèle normande et parisienne plus large pour les séminaires.

CCITA : Comment procédez-vous pour vous faire connaître ?

Gilles Galliot : Nous avons choisi de faire évoluer l'image de la société en créant une nouvelle approche marketing, et avec la mise en place d'un nouveau site Internet www.ouest-karting.fr. Par ailleurs, nous avons passé un accord de partenariat avec Normandie FM, et avons eu de bons retours de communication par rapport à des tests sur nos prestations dans Ouest France.

Cependant, notre meilleure publicité, à

l'heure actuelle, est le bouche-à-oreille des clients satisfaits.

CCITA : Quels sont les événements sportifs à venir et vos projets ?

Gilles Galliot : Les activités de course loisirs (en individuel ou en team) ont été développées au sein d'un programme annuel de courses d'endurance (de 3 à 6 heures) et Grand Prix. Celles-ci sont ouvertes à tous publics. Pour la partie compétition, le circuit accueillera des courses majeures comme le Kart Mag (juillet 2011), le championnat du monde (août 2011), et le Championnat de France (octobre 2011).

Par ailleurs, d'autres projets à court terme concernent l'aménagement d'un espace de réception et l'éclairage du site afin de renforcer notre attractivité. Le développement d'un concept réseau, via l'acquisition de sociétés d'exploitation similaires à la nôtre, est prévu à moyen terme.

Contacts CCITA

Siège de la CCITA

• Du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30, et de 14 h 00 à 17 h 30
12 place du Palais - BP 42 - 61002 Alençon Cedex
cci@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 82 82 82 - Fax : 02 33 32 10 16

Antenne de Mortagne-au-Perche

• Mardi et jeudi, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30
• Lundi, mercredi et vendredi, sur rendez-vous
Maison de la Formation - Rue F. de Boyères
61400 Mortagne-au-Perche
mortagne@alencon.cci.fr - Tél. : 02 33 83 95 32 - Fax : 02 33 83 10 61

Antenne de L'Aigle

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 h 00 à 17 h 30
• Le matin et le mercredi, sur rendez-vous
Place Fulbert de Beina - 61300 L'Aigle
penven@alencon.cci.fr
Tél. : 02 33 24 19 37 - Portable : 06 13 45 84 42

Antenne de La Ferté-Macé

• Permanence jeudi après-midi, sur rendez-vous
Immeuble Score - ZI Beauregard
Route d'Argentan - 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 82 82 82

www.alencon.cci.fr